

# Règles de sécurité de l'installation électrique

**Compteur C** : enregistre l'énergie électrique consommée dans toute l'installation. Cette énergie électrique consommée est égale à la somme des énergies consommées par chaque appareil.

**Disjoncteur D** : protège l'ensemble de l'installation domestique. Il sert d'interrupteur général.

**Boîte de répartition R** : source de ramifications. Les lignes de distribution sont branchées en dérivation. Ce branchement présente des avantages: **fonctionnement indépendant** de chaque appareil, consommation facile à relever, on utilise la même tension aux bornes de chaque appareil.

**Fusible F** : protège une installation et se branche sur la ligne de phase",

**Interrupteur K** : sert à commander le circuit d'une lampe et se branche sur la ligne de phase,

## Règles de sécurité

**Electrocution** : danger accidentel par l'effet du courant électrique.

**Electrification**: action d'équiper une maison ou un bâtiment d'une installation électrique

- Un courant électrique est dangereux à partir:
  - D'une intensité de 20mA.
- D'une tension de 12V si le corps est trempé dans l'eau, de 24V dans un endroit humide, de SOV dans un local sec.
- Ne jamais se mettre en contact avec le fil de phase tout en étant en contact direct avec le sol ou un objet métallique.
- Ne jamais toucher le fil neutre et le fil de phase en même temps.
- Ne jamais dépanner une installation ou un appareil sans avoir coupé le disjoncteur.
- Ne jamais toucher les fils dénudés à mains nues.
- Equiper les appareils à châssis métallique (four, congélateurs ... ) d'une prise avec terre pour acheminer le courant de fuite.
- Utiliser un compteur différentiel (sensible au courant de fuite).